



GUIDE

d'accueil élèves

2 0 2 4



Cher(e)s élèves et stagiaires,

Pour faciliter votre accueil sur le campus, nous avons réalisé ce guide qui vous accompagnera pour vous permettre de découvrir l'Énap et son fonctionnement.

L'ensemble des services œuvrent pour vous offrir des conditions d'apprentissage et une formation à la hauteur des exigences de vos futures missions.

Chaque année le site voit passer huit mille personnels en formation initiale ou continue, tous les métiers pénitentiaires y étant préparés.

Cette singularité de l'école est aussi sa plus grande richesse : vous croiserez ainsi vos futurs collègues de différents corps et grades, rappelant à chacun notre mission commune de service public.

Le respect du règlement intérieur, et le savoir-vivre au quotidien sont vos premiers attendus.

Il s'agit là d'un socle de valeurs, qui vous engage en qualité d'élève ou stagiaire de l'administration pénitentiaire.

La réussite de votre formation ne peut se soustraire au respect de cet engagement.

La direction et l'ensemble des personnels vous souhaitent la bienvenue dans votre école.



Sébastien Cauwel
Directeur de l'Énap



Jean-Philippe Mayo
Directeur adjoint de l'Énap



Nathalie Jaffré
Directrice de la formation



Jean-Noël Decottignies
Secrétaire général



Paul Mbanzoulou
Directeur de la recherche et de la diffusion

VALEURS COMMUNES AU RESP

Le Réseau des Écoles du Service Public a élaboré une déclaration commune sur ses valeurs: les principes républicains énoncés par la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, l'idéal commun de Liberté, Égalité et Fraternité, la valeur de laïcité, le sens de l'intérêt général pour la satisfaction des besoins des bénéficiaires du service public, la transmission des valeurs professionnelles liées au service public (continuité, engagement, intégrité, légalité, loyauté, neutralité, respect, responsabilité).

Le RESP s'engage à dispenser la formation au service public avec fierté et honneur, et à diffuser et appliquer l'ensemble de ses valeurs en impliquant les personnels, les formateurs, les élèves, stagiaires et auditeurs.

VALEURS SPÉCIFIQUES DE L'ÉNA P

Notre établissement public administratif trouve sa raison d'être dans la formation professionnelle initiale et tout au long de la vie des fonctionnaires et agents publics occupant un emploi dans l'administration pénitentiaire ainsi que la formation professionnelle continue des partenaires du service public pénitentiaire. Ses missions s'élargissent à la préparation à des concours de la fonction publique, à la réalisation de travaux de recherche, au développement d'échanges internationaux qui contribuent aussi au rayonnement de l'Énap.

Notre école nationale est unique, pour tous les personnels pénitentiaires, tous corps et grades confondus, qui écrivent et renouvellent une identité et une culture communes assises notamment sur le respect du même code de déontologie. L'article R.121-1 du code pénitentiaire précise que les valeurs de l'administration pénitentiaire et de ses membres résident dans la juste et loyale exécution des décisions de justice et du mandat judiciaire confié et dans le respect des personnes et de la règle de droit.

Notre école, c'est d'abord une équipe au service de l'élève, une équipe toute dévouée à l'accueil, la formation, l'accompagnement de nos publics. Tous les personnels de l'école sont, d'une certaine façon, des acteurs de formation et à ce titre CHACUN doit être EXEMPLAIRE.

Notre école d'application professionnelle prépare le début de carrière des jeunes personnels, elle forme les meilleurs débutants possibles qui acquerront une expérience irremplaçable. Elle enseigne la norme et doit préparer ses apprenants à l'appliquer, avec l'intelligence de la situation, grâce à des méthodes, outils intellectuels et techniques incontournables permettant d'éviter l'improvisation face aux situations quotidiennes, complexes et critiques.

Notre école doit initier, apporter et soutenir l'aptitude à apprendre tout au long de son parcours professionnel. Elle doit contribuer à développer l'initiative à l'auto-formation par l'enseignement en ligne.

Notre école doit être le premier lieu portant la valeur d'humanité, et de fait, les devoirs d'exemplarité, de loyauté, de dignité, de respect, d'aide et d'assistance mutuelle.

L'EXEMPLARITÉ À L'ÉNAP

- 1 L'exemplarité relève d'abord de la direction, des cadres, puis de chaque personnel : c'est leur exemple qui est attendu des élèves. Cette valeur doit être enseignée aux élèves pour que ceux-ci l'appliquent dans leurs relations avec les usagers de l'administration pénitentiaire, conformément à l'article R.122.12 du code de déontologie : « le personnel de l'administration pénitentiaire doit en toute circonstance se conduire et accomplir ses missions de telle manière que son exemple ait une influence positive sur les personnes dont il a la charge et suscite leur respect ».
- 2 Tous les personnels, élèves et stagiaires de l'école doivent :
 - a. Se saluer sur le campus.
 - b. Exclure tout propos injurieux, vulgaire ; toute expression discriminante à connotation : sexiste, raciste, homophobe ou concernant la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, ou relevant des opinions politiques, syndicales, philosophiques, religieuses, en application des principes de laïcité et de neutralité du service public.
- 3 Le personnel de l'école doit :
 - a. S'appliquer les règles fixées aux élèves : respect des horaires des cours, des locaux, du matériel.
 - b. Respecter le code de déontologie, et notamment :
 1. La loyauté (art R.122.1) : en s'interdisant devant les élèves les critiques envers l'institution, un établissement ou un service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), et plus généralement tout lieu de stage ; ainsi qu'en exécutant loyalement les ordres donnés par la hiérarchie (art R.122.17).
 2. Le devoir mutuel de respect, aide et assistance (art R.122.5) : en s'interdisant tout jugement de valeur sur un collègue de travail, en s'appliquant à soutenir ses collègues, en travaillant ici et maintenant, pour les promotions en cours, sans perturbation des histoires du passé.
 3. L'obligation d'agir pour faire respecter le code de déontologie (art R.122.7) : chacun est responsable et doit interrompre des agissements prohibés puis rendre compte à la direction.
 4. Respecter les valeurs de l'administration pénitentiaire (art R.122.1), soit la juste et loyale exécution des décisions de justice et du mandat judiciaire confié et dans le respect des personnes et de la règle de droit : en conséquence aucun enseignement ne peut contredire un texte.
- 4 Tout personnel est invité à prêter serment.

**Pour télécharger le règlement intérieur
consulter le lien suivant :**

<https://www.enap.justice.fr/lecole>





Sommaire

VIE SUR LE CAMPUS

	Pages
Mon arrivée	
Comment accéder à l'École ?	8
Badge d'accès/carte d'identification	8
Mon hébergement	8
Bagagerie	9
Port de l'uniforme	9
Je suis éco-citoyen, je trie mes déchets !	9
KAV AUx Dons	9
Restauration	
Le restaurant du campus	10
Cafétéria	11
Ferme de Trenque	11
Vie pratique	
Point phone	12
Pour recevoir du courrier	12
Laverie	12
Travail personnel	12
Postes informatiques	12
Ma messagerie élève	13
Photocopies et numérisation à l'Énap	13
WIFI Énap	13
Sites Internet et intranet	13
Mood'énap	13
Réseaux sociaux	13
Vos données personnelles	13
L'école vous propose	
La médiathèque Gabriel Tarde	14
Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)	15
Des actions culturelles et événementielles	15
Des activités sportives extra-scolaires	16
Association des personnels et des élèves	17
Publications	
Les Presses de l'Énap	18
Le CIRAP	18

MES INTERLOCUTEURS

Mon coordinateur	19
Mon unité de formation	19
L'unité de gestion administrative et financière des élèves (UGAFE)	19
Le service des frais de déplacement	19
Le service de l'accueil, hébergement et sécurisation du site (DHAS)	20
L'Unité communication, actions culturelles et événementielles (UCACE)	20
Pôle médico-psycho-social	20
Atelier pédagogique du numérique	21
Mes contacts	21
En cas d'incendie	21

SANTÉ ET SOCIAL

L'affiliation au régime obligatoire de la sécurité sociale	22
Complémentaire santé et prévoyance (non obligatoire)	22
Commission de soutien social des élèves (CoSSE)	22
Zéro discrim - Zéro RPS	23
Comité éthique et pédagogique (CEP)	24
Allo écoute personnels pénitentiaires	24
Médiateurs en contexte professionnel	24
FLAG	24

INFOS PRATIQUES

Agen, une ville en mouvement !	25
Le territoire, en savoir plus ...	25
Aller à l'Énap	26
Se déplacer	26
Corps et grades	27

Comment accéder à l'École ?

Je me gare sur le parking Cassin ou sur le parking des villages d'hébergement.

Accès sur le site lorsque je suis nouvel élève	à l'heure indiquée sur votre convocation	Entrée Fallières 05 53 98 89 71
Accès sur le site lorsque je suis déjà en possession de ma carte	Tourniquets fermés entre 00h00 et 06h00. Entrée par Fallières.	Entrée Fallières 05 53 98 89 71
Informations des publics au sein de l'Énap	Lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h	Hall Énap 05 53 98 98 98
En cas de problème pendant votre séjour	24h/24h	Entrée Fallières 05 53 98 89 71

S'il n'y a personne à l'entrée Fallières, contactez le numéro de portable : **07 79 19 13 23**.
En cas d'urgence **UNIQUEMENT** contactez le directeur de permanence au **06 24 97 60 54**

Badge d'accès/carte d'identification

(à porter en permanence sur le site)

Un badge blanc vous est remis à votre arrivée, il vous permet d'accéder à votre chambre et aux tourniquets, à la ferme de Trenque et aux salles informatiques.

Un badge d'identification avec photo vous sera également remis, il faudra le porter en permanence de manière visible.

Ces 2 badges sont à conserver durant toute votre scolarité.

Mon hébergement

Une chambre est attribuée pour la durée d'un cycle, aucun changement de chambre n'est accepté sans l'accord préalable du service accueil.

Une revue de chambre peut être effectuée pour vérifier le respect du règlement intérieur.

Un formulaire « état des lieux » est remis à l'arrivée, sous gestionnaire forms.

En cas de problème technique, merci de vous adresser directement au service accueil.

En fin de cycle, un état des lieux sortant est établi. Les chambres doivent être libérées impérativement avant 9h00 le vendredi.

Hébergement le dimanche soir :

Formation initiale :

Sous réserve de disponibilité à partir du cycle 2 (sans restauration) à partir de 14h jusqu'à minuit.

Formation continue :

Inscription auprès du service mentionné sur la convocation à partir de 14h jusqu'à minuit.

Les chambres sont équipées de balai, balai brosse, pelle /balayette, kits draps, oreiller et couverture.

Le nettoyage des draps est à la charge de l'élève durant le cycle.

Il vous incombe d'entretenir votre chambre pendant la durée de votre formation et d'utiliser les containers extérieurs et les poubelles de tri sélectif pour jeter vos déchets.

MERCI DE LAISSER LES CHAMBRES PROPRES !

Bagagerie

Une bagagerie est disponible uniquement pour les ultra-marins. Sur inscription, les élèves peuvent laisser un bagage (fermé et nominatif – sacs plastiques prohibés) la veille de leur départ en stage.

Pour les autres publics, des salles de cours sont mises à disposition pour entreposer les bagages pour la journée du vendredi afin de libérer les chambres à 09h00.

Port de l'uniforme

http://www.enap.justice.fr/sites/default/files/enap_procedure_port_uniforme_17mars2021_web.pdf



Je suis éco-citoyen, je trie mes déchets !

Le site ne dispose pas de poubelles individuelles, chacun valorise ses déchets.

Des poubelles de tri sélectif sont à disposition dans chaque couloir du bâtiment enseignement et à l'extérieur :



couvercle gris : ordures ménagère,



couvercle jaune : emballage plastique et carton,



couvercle bleu : papiers.



Les déchets des hébergements doivent être évacués dans des conteneurs situés sur les parkings des villages.

KAV'AUx Dons

La KAV'AUx Dons, Algeco 6, est à disposition des élèves et des stagiaires de toutes les promotions et de tous corps confondus. C'est un lieu de partage créé à l'initiative d'élèves CPIP 27. Nous vous invitons à le faire vivre en DONNANT ce dont vous n'avez plus l'utilité et en RÉCUPÉRANT ce dont vous avez besoin.



Restauration



Le restaurant du campus

DU LUNDI AU VENDREDI MIDI INCLUS :

Petit-déjeuner	7h00 à 8h30
Déjeuner	11h30 à 13h30
Dîner	18h30 à 20h30

DU VENDREDI SOIR AU DIMANCHE INCLUS ET JOURS FÉRIÉS *

Déjeuner	12h00 à 13h00
Dîner	19h00 à 20h00

Fin de service (d'admission) :

5 minutes avant l'heure de fermeture pour le petit déjeuner et 10 minutes pour les autres repas.

* Il est possible de prendre vos repas le week-end.

COMPOSITION ET PRIX :

1. Élèves en formation statutaire préalable à la titularisation :

- > Petit-déjeuner : 1,65 € (pour une formule)
- > Déjeuner : gratuit (1 plat principal et 2 composantes).
- > Dîner : 2,75 € (1 plat principal et 1 composante).

2. Stagiaires titulaires en formation statutaire, en formation continue ou en formation professionnelle tout au long de la vie

- > Petit-déjeuner : 2,65 € (pour une formule)
- > Déjeuner et dîner : gratuit (1 plat principal et 2 composantes).

3. Auditeurs de la classe prépa-talents et Formateurs internes occasionnels (FIO), intervenants extérieurs

Gratuité de l'ensemble des repas

Attention : pour chaque public :

Chaque composante supplémentaire sera facturée 1,10€
Chaque plat supplémentaire sera facturé 3,80 €.

À savoir :

Les boissons n'entrent pas dans la composition du menu.

Toute personne se présentant au restaurant doit être en possession de sa carte. À défaut, elle devra s'acquitter du montant de son repas, en carte bancaire ou en chèque, sans possibilité de remboursement : 12,96 € pour un repas et de 4,55 € pour un petit-déjeuner.

Lorsque l'élève ou le stagiaire se trouve en situation de congés, il est possible de continuer à fréquenter le restaurant, sans aucune prise en charge financière de l'École.

Petit-déjeuner : 2,55 € ; déjeuner et dîner : 12,96 € (un plat et une composante).

Sodexo et l'Énap collaborent avec SoHappy, l'application gratuite grâce à laquelle vous pourrez :

- Découvrir les menus du restaurant administratif de l'École des 7 jours courants ;
- Renseigner l'ingrédient auquel vous êtes allergique et ainsi identifier les plats qui en contiennent.
- Commenter les prestations du restaurant administratif de l'École, et ainsi améliorer sa satisfaction client.
- Recharger, à tout moment, votre carte monétaire Sodexo ou votre badge.

Téléchargez dès maintenant l'application et laissez-vous guider afin de la paramétrer.

Télécharger dans App Store

Télécharger dans Google Play

Ou rendez-vous sur le site Internet <https://www.sohappy.work/>

Tableau synthétique (tarification du 01/02/2024 au 31/07/2024)

Élèves en formation statutaire préalable à la titularisation

petit déjeuner		déjeuner		dîner			total		total en %		
coût élève	coût Énap	coût élève	coût Énap	coût élève	coût Énap	subvention DRHAS	coût élève	coût Énap	% élève	% Énap	% DRHAS
1,65 €	1,00 €	0,00 €	10,7€	2,75 €	0 €	2,10 €	4,40 €	11,7 €	24,2%	64,3%	11,5%

Stagiaires titulaires en formation statutaire, en formation continue ou en formation professionnelle tout au long de la vie

petit déjeuner		déjeuner		dîner			total		total en %	
coût élève	coût Énap	coût élève	coût Énap	coût élève	coût Énap	subvention DRHAS	coût élève	coût Énap	% élève	% Énap
2,65 €	0,00€	0,00 €	10,7 €	0,00 €	5,15€	0,00 €	2,65 €	15,85€	14,3%	85,7%

Le prix payé est-il le prix net ?

Non. Les élèves en formation statutaire préalable à la titularisation bénéficient d'une subvention Énap éducation pour la santé de 1,00 € dans le cadre du petit-déjeuner.

Ils bénéficient également d'une subvention ministérielle (DRHAS) de 2,10 € dans le cadre du dîner.

Retrouvez ici l'offre
SODEXO



Cafétéria

(située dans le bâtiment des enseignements à côté de l'Amphithéâtre Michelet)

Horaires d'ouverture :

- > Du lundi au jeudi de 7h45 à 10h45 et de 14h à 16h30.
- > Le vendredi de 7h45 à 10h45.

Ferme de Trenque

Salle de convivialité

La consommation d'un repas acheté à l'extérieur est possible au sein de la ferme de Trenque au RdC (réfrigérateur, micro-ondes...), lieu de convivialité accessible 24H/24.

Les réfrigérateurs sont nettoyés et désinfectés tous les vendredis après-midis. Les denrées qui seraient encore présentes seront évacuées.

Vie pratique

Point phone

En face de l'amphithéâtre Fallières, mis à disposition gratuitement pour les appels et envois de fax professionnels vers les établissements / DISP.

Pour recevoir du courrier

Préciser les informations suivantes : École nationale d'administration pénitentiaire

Nom, Prénom, Promo et Groupe - 440 avenue Michel Serres CS 10028
47916 AGEN Cedex 9

La réception de colis n'est pas autorisée.

Laverie (au village de Trenque)

Tarifs : machine : de 3 à 7€, séchoir : 1€ les 14 min

Un système SMS prévient de la fin de cycle de lavage.

Travail personnel

LA MÉDIATHÈQUE :

Horaires d'ouverture :

LUNDI : 13h-18h30

MARDI, MERCREDI ET JEUDI : 8h30 - 18h30 - **VENDREDI :** 8h30 - 16h30

LES ALGECOS :

Algecos 1 et 2 accessibles avec le badge et les autres, clés à récupérer à l'accueil.

Distributeurs de 1^{re} nécessité

Des distributeurs de produits de première nécessité (nettoyage, hygiène etc..) sont disponibles à l'algéco 2, la régie des villages, la laverie et la Ferme de Trenque.

Points d'eau réfrigérée

Des distributeurs points d'eau réfrigérée sont accessibles à la ferme de Trenque, la laverie, au bâtiment S village Peyrac et au bâtiment B capelette.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE VOTRE FORMATION

Postes informatiques

- > 12 au premier étage de la ferme de Trenque (accès 24h/24h).
- > 24 aux algécos 1 et 2 (accès 24h/24h).
- > 3 au point phone en face de l'amphithéâtre Fallières.

Possibilité d'impression en illimité à la ferme de Trenque et dans les algécos 1 et 2 en fournissant votre papier.

- > 27 à la médiathèque.

Chaque élève peut imprimer gratuitement 50 feuilles par période de 7 jours à la médiathèque.

Tous ces postes sont basés sur le même système d'authentification :

Ouverture de la session informatique

Compte de connexion initiale : Utilisateur : Numéro élève (carte)

Mot de passe : Nom (en minuscule) -Changer le mot de passe (surtout le noter pour s'en souvenir)

En cas de mot de passe oublié seule la médiathèque peut le réinitialiser.

Attention vous n'aurez pas accès à votre boîte mail personnelle depuis ces postes.

Ma messagerie élève sur Microsoft 365

Se connecter sur outlook via office :

<https://office.com> : aller sur l'application - Outlook sur l'interface web office365

Photocopies et numérisation à l'Énap

- > 3 photocopieurs (scanner – photocopie – impression) : 1 à la médiathèque, 1 filière au 1^{er} étage, 1 couloir technique au rez-de-chaussée
- > 8 photocopies par mois et scan illimités

Activation avec le badge de chambre. Non accessible pour les publics externes : Prépa Talents, Master et formation continue

WIFI Énap

L'identifiant et le mot de passe sur le portail de connexion Wifi sont les mêmes qu'office365.

Sites Internet et intranet

Internet : www.enairep.justice.fr

Intranet : <http://e-nap.enairep.intranet.justice.fr>



MOOD'ÉNAP

Dès votre arrivée, vous disposez d'un accès à une plateforme de formation à distance **MOOD'ÉNAP** : <https://foad.enap.justice.fr> accessible avec tout type de support (ordinateur, tablette, smartphone).

Vous recevez en début de formation un mail sur votre boîte mail élève vous indiquant votre identifiant et mot de passe (à ne pas perdre). Si vous avez oublié votre mot de passe, il vous suffit d'aller sur MoodÉnap et de cliquer sur « Mot de passe oublié » puis de saisir votre nom d'utilisateur « Nom, Prénom ». Vous recevrez un mail sur votre boîte mail élève avec un mot de passe temporaire.



Un tutoriel d'aide à la recherche juridique accessible sur MoodÉnap.



La complexité de certains outils juridiques, le manque de méthodologie dans la recherche ou simplement le manque de temps, peuvent parfois rendre la recherche laborieuse et peu fructueuse.

Réseaux sociaux

Retrouvez toutes les informations et actualités sur notre site internet et intranet ainsi que sur Facebook : EnapCampus, LinkedIn et Instagram

www.enap.justice.fr

Intranet : <http://e-nap.enap.intranet.justice.fr>



Vos données personnelles

L'Énap s'engage à respecter la réglementation sur la protection de vos données à caractère personnel. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier. Vous pouvez exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données et le droit de ne pas faire l'objet d'une décision entièrement automatisée.

Vous pouvez également dans certains cas vous opposer au traitement de vos données à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD ou DPO) à : dpo.enap@justice.fr, ENAP-DPD-CS 10028 47916 Agen cedex 9.

Pour tout problème :

- > de connexion à un ordinateur de l'Énap (Ferme de Trenque, médiathèque, algéco), merci de voir avec l'accueil de la médiathèque.
- > de connexion à MoodÉnap, merci de voir avec l'APN (apn-assistance.enap@justice.fr)
- > sur la base de formation GENESIS, merci de voir avec le DGPAI (Modulaire 5 – 1^{er} étage)
- > d'accès sur les postes en libre service : assistance support : 06 27 17 03 02

L'école vous propose

La médiathèque

gabriel Tard

Horaires d'ouverture :

LUNDI : 13h00 - 18h30 - **MARDI, MERCREDI ET JEUDI :** 8h30 - 18h30 -
VENDREDI : 8h30 - 16h30

L'inscription est automatique et gratuite

CONTACT : 05-53-98-91-42 - biblio.enap@justice.fr

Lien vers le portail de la médiathèque :

<https://enapagen1.bibenligne.fr/>



CONDITIONS DE PRÊT	
Ouvrages mémoires (sauf projets d'action)	8 pour 21 jours - Prolongation : 2 X 21 jours
Documents sonores	2 pour 21 jours - Prolongation : 2 X 21 jours
DVD	2 pour 8 jours - Prolongation : 1 X 8 jours
Lecteur externe DVD	1 pour 8 jours - Prolongation : 1 X 8 jours
Jeux pédagogiques et de société	4 pour 21 jours - Prolongation : 2 X 21 jours
Magazines (sauf le dernier n°)	2 pour 21 jours - Prolongation : 2 X 21 jours
Nombre de réservations	2 (la mise à disposition à l'accueil est de 7 jours)

Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)

Horaires : comme la médiathèque

Contact : 05 53 98 89 16 / 05 53 98 91 43

Lien vers les ressources en ligne : <https://www.enap.justice.fr/histoire/histoire-patrimoine>

Lien vers le catalogue en ligne :

<https://enapagen2.bibenligne.fr/>

L'espace pédagogique Pierre Cannat 1 et 2

2^e étage – Visites libres ou guidées sur rendez-vous.

Deux parcours sur l'histoire pénitentiaire autour de cinq thèmes (personnels, vie en détention, travail en détention, sécurité et architecture) et sur les pratiques artistiques et culturelles en prison (salle 201-202).



Portail du CRHCP :
bibliothèque numérique

VIE SUR LE CAMPUS

L'école vous propose

Des actions culturelles et événementielles

- > expositions, conférences, spectacles vivants (musique, théâtre, danse) et de cinéma,
- > temps d'échanges qui permettent de rassembler les élèves,
- > rencontres avec différents partenaires locaux, régionaux pour vous faire découvrir de nouvelles activités culturelles.

Soyez acteur de votre formation :

Si vous souhaitez vous investir dans un projet la mission culture et l'UComE vous accompagnent.

Soyez curieux :

Spectacles gratuits et ouverts à tous dans la limite des places disponibles sur réservation.

CONTACT : Bureau N 113 ou N112 - anne-claire.landrieu@justice.fr / 05 53 98 91 34
carine.brenac@justice.fr / 05 53 98 90 90 - celine.ernst@justice.fr / 05 53 98 89 07



Des activités sportives extra-scolaires

Les activités sportives extra-scolaires pour la formation initiale et continue sont accessibles gratuitement du lundi au vendredi de 17h30 à 20h45 au gymnase de l'Énap.

Possibilité de pratiquer le badminton, tennis de table, basket-ball, volley-ball, futsal, musculation, fitness et d'accéder à l'espace cardio (Bike, vélo elliptique, rameur, skierg)

Une tenue adéquate est exigée.

CONDITIONS D'ACCÈS :

- > L'Énap se dégage de toute responsabilité en cas de blessure lors des activités de loisirs qui ne font pas partie des obligations de servir et ne constituent pas le prolongement normal des fonctions.
- > Tenue de sport adaptée (chaussures de sport propres).
- > Serviette indispensable pour l'utilisation des appareils.

CONTACTS (au gymnase)

sébastien.duffillo@justice.fr / 05 53 98 89 27

nicolas.vergnes@justice.fr / 05 53 98 89 25

Association des personnels et des élèves

Devenez membre !

Association Loi 1901 dont le but est de promouvoir, animer et coordonner toutes les activités pouvant intéresser le personnel permanent de l'école, les élèves et les stagiaires.

L'APE permet de profiter d'avantages commerciaux, d'accéder à des activités réservées à ses membres (*activités gratuites : chorale, self défense, tir, rugby, muscu, natation, pilate, yoga, karaté*) et cherche à dynamiser la vie extra-scolaire.

PERMANENCE HEBDOMADAIRE TOUS LES MARDIS, au local APE (bâtiment de simulation) entre **12h15 et 13h15**. Vous pourrez acheter tickets d'entrée, produits dérivés et poser toutes vos questions. Nous vous délivrerons une carte valable sur l'ensemble de votre scolarité.

LES TARIFS D'ADHÉSION

Formation initiale

- > Surveillants : 10 €
- > 1^{er} surveillants : 10 €
- > Lieutenants : 15 €
- > CPIP (Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation) : 20 €
- > DSP (Directeurs des services pénitentiaires) : 20 €
- > DPIP (Directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation) : 20 €
- > Prépa Talents : 10 €

Formation continue

- > Moins d'une semaine : 4 €
- > 2 et 3 semaines : 8 €
- > 1 mois : 10 €



Flashez-moi pour accéder au site internet et découvrir tous les avantages et toutes les infos !

Visitez notre site !

www.ape-enap.com

Publications

Les PRESSES de l'Énap

2 collections d'ouvrages à destination de toutes personnes s'intéressant au champ pénitentiaire.

Comment acquérir les ouvrages ?

Permanence des ventes à l'accueil de l'Énap les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30 (aucune vente possible en dehors de ces horaires)

Moyens de paiement acceptés : chèque et CB



Publications du CIRAP

(Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire)

Le laboratoire, composé d'une équipe d'enseignants-chercheurs et de chercheurs associés, analyse des objets criminologiques à partir d'une approche pluridisciplinaire en psychologie, sociologie et criminologie.

Les travaux du CIRAP, publiés sous forme de dossiers thématiques ou chroniques, sont accessibles sur le site internet de l'Énap.



gratuit!

MES INTERLOCUTEURS

Mon coordinateur

Rôle : relais des élèves et stagiaires auprès des différents services et acteurs de l'Énap.

Quand s'adresser à lui ?

Pour toute question d'ordre pédagogique ou sur le métier.

Pour les demandes concernant le groupe et individuelles, hors compétence unité de formation, unité de gestion administrative et financière des élèves (UGAFE), services frais de déplacement ou accueil.

NOM Coordinateur 05.53.98..... coordinateur.nom@justice.fr bureau ...

Mon unité de formation

Rôle : traiter les situations individuelles particulières (statut, situation administrative, calendrier de formation, emploi du temps, stages, évaluation, autorisations d'absence) et les questions relatives à l'ensemble de la promotion.

Quand s'adresser à elle ? Pour toutes les questions liées au statut, à la situation administrative des élèves, au calendrier de formation, à l'emploi du temps, aux stages, à l'évaluation, aux autorisations d'absence.

Si je suis élève CPIP	Bureau 140 / 05.53.98.92.14 ou 92.01 liste nap_df_ufcpip@justice.fr Lundi de 14h30 à 16h00 Mardi et jeudi de 8h30 à 11h00 et de 14h30 à 16h00 Mercredi de 8h30 à 11h00
Si je suis élève surveillant	Du lundi de 13h30-17h30 - Mardi au jeudi 8h30-12h30 / 13h30-17h30 - Vendredi 8h30-12h30 Bureau 186 Permanence téléphonique 05.53.98.89.31 ou 91.66 ou 89.74 / Fax : 05.53.98.92.36. LISTEENAP_DF_Unite_Formation_SVT@justice.fr
Si je suis élève officier, stagiaire 1 ^{er} surveillant	liste nap_df_ufcps@justice.fr Bureau 189/190 05 53 98 90 89 ou 92 05
Si je suis élève directeur (DSP, DPIP)	LISTEENAP_DF_UFD@justice.fr Bureau 136 / 05 53 98 90 94
Si je suis personnel administratif, technique, moniteur de sport, formateur, responsable de formation ou stagiaire en formation continue	Bureau 152 / Myriam.gelly@justice.fr Amandine.nock@justice.fr Listeenap_df_ufic@justice.fr Voir le service mentionné sur la convocation. Pour la formation continue : 05.53.98.92.06
Si je suis auditeur de la Classe PrépaTalents	LISTEENAP_DF_UFD@justice.fr Francois.Fevrier@justice.fr

L'unité de gestion administrative et financière des élèves (UGAFE)

Rôle : Assurer la gestion administrative et financière des élèves, hors frais de déplacement.

Heures d'ouverture : mardi et jeudi 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h00 - mercredi 8h30 à 12h15
Bureau 147 - 05 53 98 92 16

Mail : liste nap_sg_drh_ugafe@justice.fr - Les messages doivent être envoyés uniquement à cette adresse.

Le service des frais de déplacement

Gestion des dossiers bureau 132 / Billetterie bureau 131

Une présentation du dispositif des frais de déplacement est organisée à votre arrivée.

Horaires :

L'accès au bureau est réservé aux délégués de groupe – 8h30-12h lundi au vendredi.

MES INTERLOCUTEURS

Le service de l'accueil, hébergement et sécurisation du site (DHAS)

Rôle : gérer l'hébergement des élèves et piloter la sécurisation du site.

Quand s'adresser à lui ?

Toute question relative à l'hébergement.

Les personnels chargés de la sécurisation du site (société de gardiennage et collègues réservistes) ont notamment pour mission le contrôle des badges, le contrôle visuel des sacs, le contrôle des locaux et des chambres.

Accueil : 05 53 98 98 98 - liste.enap-sg-dhas-accueil@justice.fr

La Mission culture

Rôle :

- > Programmation de l'action culturelle.
- > Accompagnement des élèves dans les projets.

Contact : Bureau N112, N113

L'Unité communication et événementiel (UComE)

Rôle :

- > Communication interne, externe et média. Facebook Enap campus.
- > Organisation des cérémonies.
- > Photographies institutionnelles.

Contact : Bureau N112, N115 et 208

Pôle médico-psycho-social

(rez de chaussée)

Le pôle médico-psycho-social n'est pas une infirmerie. Secrétariat : **Jennie Delmon**
05 53 98 92 33

Médecin du travail : **Docteur Catherine Augé - 05 53 98 92 32**

Psychologue des personnels et des élèves : **Maily Calbet : 05 53 98 92 37 / 06 19 96 98 07**

Assistante sociale : **Isabelle Decat : 06 19 20 43 53 / 05 53 98 92 29**

Référént handicap : **Jennie Delmon : 05 53 98 92 33**

Des listes de professionnels de santé à proximité de l'Énap sont à disposition à l'accueil et au pôle médico-psycho-social.

Atelier pédagogique du numérique (APN)



Rôle : gestion de la plateforme Mood'énap.

Quand s'adresser à lui ?

Lorsqu'il y a un problème technique sur moodenap pour accéder à un cours, un support de formation ou une activité. Remarque : l'atelier du numérique n'est pas compétent pour s'occuper de problèmes de boîte mail, d'accès aux ordinateurs sur le site ou à des applicatifs métier.

Contact : apn-assistance.enap@justice.fr

Mes contacts :

Accueil : 05 53 98 98 98

Guérite Fallières : 05 53 98 89 71

Permanence directeur : 06 24 97 60 54

En cas d'incendie

Guérite Fallières : 05 53 98 89 71



L'affiliation au régime obligatoire de la sécurité sociale

Cette affiliation s'effectue de manière automatique auprès de la caisse d'assurance maladie de Lot-et-Garonne (CPAM 47).

Deux situations :

- > Vous n'êtes pas encore affilié(e) auprès de la CPAM : Dans ce cas, vous serez affilié auprès de la CPAM 47 pour la durée de votre formation. Il vous suffira de mettre à jour votre carte vitale.
- > Vous êtes déjà affilié(e) auprès d'une CPAM. Vous continuerez à être affilié(e) auprès de votre CPAM d'origine, pour la durée de votre formation. Il conviendra néanmoins que vous l'informiez de votre changement de régime vers le régime fonctionnaire.

En cas d'arrêt de travail, d'accident ou d'hospitalisation durant votre formation, vous devez en premier lieu prendre attache auprès de votre unité de formation.

À la prise de vos fonctions au sein de votre établissement ou service pénitentiaire, vous renseignerez votre nouvelle adresse afin d'être rattaché à votre caisse départementale en vous connectant sur votre compte ameli.

Pour prendre rendez-vous :

Sur l'espace rendez-vous du site de la CPAM47 : <https://cpam47.espacerezvous.com/>

Complémentaire santé et prévoyance (non obligatoire)

Trois mutuelles sont présentes sur le site de l'École, chaque semaine.

La mutuelle Intériale est la seule mutuelle référencée par le ministère de la Justice. Un conseiller Intériale est présent sur le site de l'École, chaque mercredi, au rez-de-chaussée du bâtiment d'enseignement.

Contact INTERIALE : Sandrine MOLINA - sandrine.molina@interiale.fr - 06.42.49.49.80

Commission de soutien social des élèves (CoSSE)

Soutien à l'hébergement ainsi qu'à la restauration :

Qui peut solliciter la CoSSE ?

L'ensemble des élèves en formation d'accès à un grade à l'énap au moment où ils sollicitent la commission.

Comment puis-je saisir la CoSSE ?

Je prends un rendez-vous auprès de l'assistante de service social de l'école.

Vous rendre physiquement au pôle médico-psycho-social ;

Appeler la secrétaire médicale au **05.53.98.92.33**.

Préservatifs à disposition gratuit pour les élèves, au sein du Pôle médico-psycho-social.

Distributeur automatique accessible 24H/24 à la pharmacie Agen-sud, avenue d'Italie, à trois minutes de l'École.



VIVRE ENSEMBLE

Dans une mission de vivre ensemble, l'Énap défend l'égalité et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

L'égalité femmes - hommes, le respect et la compréhension des différences, la lutte contre le sexisme et le harcèlement font partie des objectifs de cette mission.

La prise en compte et la valorisation de la diversité, la prévention et le traitement des discriminations constituent une priorité pour l'Énap.

Pour cela, des dispositifs ont été mis en place au sein de l'école.

Zéro discrim

Victime ou témoin d'une situation de discrimination ou de RPS (Risque psychosocial) ?

Exprimez-vous, vous serez écouté(e) .

Contactez l'équipe de référent(e)s : enap.zerodiscrim@justice.fr

ou boîte aux lettres au point phone en face de l'amphithéâtre Fallières

Vous serez contacté(e) dans les meilleurs délais.

Ensemble, contribuons à une meilleure qualité de vie au travail.



Comité éthique et pédagogique (CEP)

Vous êtes élève, stagiaire, intervenant occasionnel, personnel ...

Une situation, un propos en stage, en cours, sur le campus de l'Énap .. vous interpelle, vous met mal à l'aise, vous questionne ...saisissez le comité éthique et pédagogique

Contacts :

Courriel : deontologie.enap@justice.fr

Boîtes aux lettres :

rez-de-chaussée en face de l'accueil et au 1^{er} étage à côté de la machine à café



Fiche saisine



Site du CEP

Allo écoute personnels pénitentiaires

Les personnels pénitentiaires en situation de détresse bénéficient d'un numéro vert gratuit à partir d'un poste fixe, disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, sur l'ensemble du territoire, pour un soutien immédiat.

08 05 200 215

Médiateurs en contexte professionnel

Afin de faciliter et résoudre les conflits, l'école s'est doté de médiateurs en contexte professionnel.

La médiation est une pratique ou une discipline qui vise à définir l'intervention d'un tiers pour faciliter la circulation d'informations, éclaircir ou rétablir des relations.

La médiation est assurée par un médiateur certifié et indépendant qui garantit la confidentialité des échanges.

Pour saisir un médiateur : enap.mediateur@justice.fr.

FLAG

FLAG ! est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, apolitique, asyndicale et amutualiste. Notre objectif est de lutter contre toutes les formes de discriminations à l'encontre des LGBT+ au sein des ministères de l'Intérieur et de la Justice, des polices municipales et des pompiers, avec des actions menées tant en interne qu'en externe.

L'association FLAG! a signé une convention avec le ministère de la Justice le 11 mai 2021.

Contact :

president@flagasso.com - 06.52.87.82.09.

www.flagasso.com et sur les réseaux sociaux. Instagram, Twitter, Facebook



Agen, une ville en mouvement !

Cinéma Art et Essai

« Les Montreurs d'Images »

12, rue Jules Ferry

Tél. : 05 53 48 04 54

lesmontreursdimages.com

Cinéma CGR

Place du Pin - 9 rue de la Prune

Tél. 05 53 47 00 04

Théâtre municipal Ducourneau

Place du docteur Esquirol

05 53 66 26 60

theatre@agen.fr

Musée des Beaux Arts d'Agen

Place du docteur Esquirol

05 53 69 47 23

Centre culturel André Malraux

(Expos, ateliers)

6 rue Ledru-Rollin

05 53 66 54 92

Médiathèque municipale Lacépède

1, place Armand Fallières

05 53 66 50 52

agen-mediatheque.fr

Le Florida

(Scène de musique actuelle)

95 bd Carnot

05 53 47 59 54

La Tannerie

(Concerts et spectacles)

20 rue Cajarc

05 53 68 04 04

Contrepoint Café - théâtre

21-23 avenue du Général de Gaulle

07 82 98 42 42

le-contrepoint.fr

École Pierre Debauche - Théâtre du jour

(Spectacles)

21 rue Paulin Regnier

05 40 87 40 12

theatredujour.fr

Médiathèque Camille Ripoll

Avenue de la Résistance

47550 Boé

05 53 98 75 31

Office de tourisme - Destination Agen

38 rue Garonne

05 53 47 36 09

destination-agen.com

Parc naturel de Passeligne

(situé à 2,5km, environ 30 min)

Le Parc Naturel de Passeligne propose un espace de verdure ainsi que 14 kms de cheminements cycliste ou piéton, terrains de foot, de rugby ou encore de volley, tables de piques niques...

La Piscine Aquasud

(située à 450m de l'Énap, environ 5min)

Avenue d'Italie

05 53 48 02 63

Attention : Il est strictement interdit de se baigner dans La Garonne !!!

Le territoire, en savoir plus ...

Agglo Agen (AA) : agglo-agen.fr

Ville d'Agen : ville-agen.net

Pour plus d'infos, consultez :

« Le guide de l'étudiant » : agen12-25.fr

« Sortir 47 » : sortir47.fr

L'application mobile **Sortir #Agen** est disponible pour vos tablettes et smartphones sous IOS ou Android.

Ville de Boé : ville-boe.net

Aller à l'ÉNAF en bus avec TEMPOBUS

Horaires différents selon la période et soumis aux aléas de circulation

Depuis le centre-ville d'Agen

Ligne 1 : direction AGEN SUD – arrêt ENAP

Ligne 4 : direction GARDÉS – arrêt Clinique Esquirol

Ligne 7 : direction GARDÉS – arrêt Clinique Esquirol

Depuis le péage autoroute A62 sortie Agen – Le Passage

Ligne 3 vers Agen – arrêt Aire de covoiturage => Préfecture + correspondance avec Lignes 1, 4 ou 7

Ligne du dimanche matin

3 départs ENAP vers Agen centre : 9h56, 11h31, 13h01

3 retours Agen centre (Gare) vers ENAP : 9h15, 10h45, 12h20

Ligne du dimanche soir

GARE => ENAP en TAD tous les DIMANCHES SOIR sur réservation uniquement*

4 départs AGEN Gare vers ENAP : 18h – 20h30 – 21h30 – 23h

Réservation préalable au 05 53 48 90 10 ou par e-mail à tempobus@keolis.com avant 17h le vendredi

*Service assuré le lundi soir en cas de dimanche férié

Location VÉLO

Tempo vélo : libre service électrique

05 53 48 90 10

tempobus@keolis.com

> Station : gare d'Agen et piscine Agen sud (proche Énap)

> Forfait sans abonnement :

1.20€ = 30 min (dès la première minute)

Abonnements :

> Mensuel : 15€

> Annuel : 59€

> Annuel (Abonnés Tempo Bus) : 49€

Le réseau TEMPO ne circule pas les dimanches et jours fériés (sauf TAD dimanche soir)

Navette gratuite Coeur Agen toutes les 12 minutes de 7h15 à 19h55 du lundi au samedi (départ parking du Gravier).

Bus dans le département :

Ligne Tidéo tarification unique 2€ service de transport en commun vers les villes du département

Numéro vert 0800 94 4047 / www.cd47.fr



Covoiturage avec Ciligo

> Vous êtes à la recherche d'un conducteur, inscrivez votre demande sur le site et soyez informés dès qu'un conducteur est disponible.

> Vous avez de la place dans votre véhicule et souhaitez covoiturer, déposez votre trajet et soyez informés dès qu'un passager choisit votre prestation.

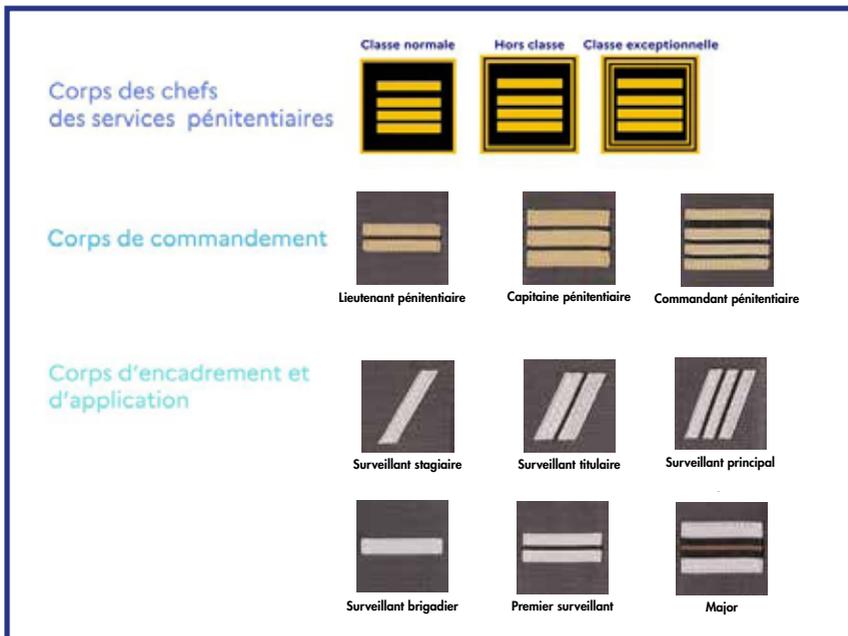
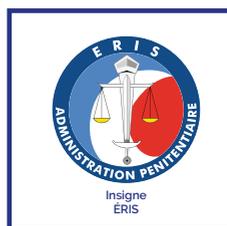
www.enap.justice.fr/plateforme-de-covoiturage



Corps et grades



Identifiant
administration pénitentiaire



Hébergements

- Village de Riac
- Village de Trenque
- Village de la Capelette
- Village de Peyrac

Restauration

- 1** Ferme de Trenque
- Cafétéria
- 2** Restaurant
- Cafétéria

Enseignement

- 3** Bâtiment enseignement et administration
- Pôle médico-psychosocial (RDC)
- Médiathèque Gabriel Tarde (1^{er} ét.)
- Cannat 1 et 2 (2^e ét.)
- 4** Bâtiments d'enseignement modulaires
- Algecos

Plateau technique

- 5** Bâtiment de simulation
- 6** Stand de tir
- 7** Gymnase
- Future extension du bâtiment de simulation

Divers

- Laverie
- APE Association des personnels et des élèves
- KAV/AUX Dons
- Futur pôle histoire et criminologie appliquée



PLAN DU CAMPUS



Notes



GUIDE

d'accueil élèves

2 0 2 4



Énap - 440, avenue Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9

www.énap.justice.fr

Intranet : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr>

